

TITRE PRO. A2SP

PARCOURS VERS LES MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ – NIV.4

REGION GRAND EST

Lot N°250330 – N° 19978 - GE : 379917

Version 1 | 05/02/2025 | LR

Formation financée par la REGION GRAND EST et co-financée par l'Union Européenne dans le cadre du Fond Social Européen (FSE) pour les demandeurs d'emploi.



Contexte et Objectifs



La plateforme « **Parcours vers un métier dans la sécurité niveaux 4 et 3** » a pour objectif de permettre à un public de demandeurs d'emploi, motivés par le secteur de la sécurité et répondant aux pré-requis, d'acquérir par modules, les connaissances et les compétences techniques permettant **l'obtention du Titre Professionnel Agent de Sûreté et de Sécurité Privée de niveau 4** afin d'exercer ses fonctions dans le cadre réglementaire exigé par le code de la sécurité intérieure.

Modulaire et structurée par étapes, cette action de formation propose en complément de l'acquisition des connaissances et compétences permettant l'obtention du titre A2SP, une certification complémentaire sur chacun des modules professionnels : **Le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail et la certification SSIAP1** (intégrant l'habilitation électrique BS/BE).

L'action de formation vise les objectifs suivants :

- Obtenir la certification du TP A2SP afin d'assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité, d'assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche de prévention et de protection contre les risques et les menaces et d'assurer une prestation de surveillance humaine sur des sites sensibles dans une démarche de protection renforcée
- Développer des pratiques et des compétences techniques lors de deux périodes d'immersion en entreprise.
- Développer son employabilité dans le secteur de la sécurité.
- Être capable d'aboutir dans sa recherche d'emploi ou de s'engager de façon formelle dans un parcours réaliste d'accès à l'emploi.

Diplôme visé par la formation



Titre Professionnel Agent de Sûreté et de Sécurité Privée | A2SP | Niv. 4 - [Lien vers France compétences et le référentiel de certification](#)

N° RNCP ou RS | Certificateur | Date d'enregistrement :
RNCP40298 | MINISTRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION | 01-03-2025
Spécialité de formation : 344 - Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)

Nombre de stagiaires par session



Maximum | **12 Stagiaires** par session
48 places sur l'année

Public



Demandeurs d'emploi de plus de 18 ans ayant validé un projet professionnel dans le domaine de sécurité.

Pré – requis d'accès à la formation

- ✓ La maîtrise de la langue française est indispensable, à l'oral et à l'écrit. Compréhension du langage nécessaire à l'exercice de l'activité, capacité à effectuer un compte rendu par oral et par écrit (niveau B1 du CECRL) | Prérequis validés lors d'un test de positionnement de maîtrise de la langue française et d'un entretien oral.
- ✓ Maîtrise des règles de base de calcul, du raisonnement mathématique et de la logique | Prérequis validés lors d'un test de maîtrise des 4 opérations de base en mathématiques et d'un test de logique.
- ✓ Être en capacité d'obtenir ou de présenter une autorisation préalable d'entrée en formation délivrée par le CNAPS.
- ✓ Le stagiaire se devra de Satisfaire aux conditions d'agrément de la Loi 2003239 (Titre IV / Article 945 / 1° à 7°) dont notamment le fait ne pas avoir commis d'actes répréhensibles et incompatibles avec la profession empêchant l'obtention du numéro d'autorisation préalable délivré par le CNAPS | Prérequis validé par la remise d'un extrait du casier judiciaire vierge et de l'autorisation préalable d'entrée en formation délivrée par le CNAPS.
- ✓ Justifier d'une aptitude physique attestée par un certificat médical de moins de 3 mois précisant que le candidat ne présente aucune contre-indication clinique lui interdisant de suivre la formation pratique et théorique | Prérequis validé par la remise d'un certificat médical de moins de 3 mois.
- ✓ Pour les personnes de plus de 45 ans, il est recommandé d'avoir satisfait à un bilan cardiaque | Prérequis validé par la remise d'un certificat médical et d'un bilan cardiaque de moins de 3 mois.
- ✓ Avoir plus de 18 ans | Prérequis validé par la remise d'une photocopie de la carte d'identité.

Modalités et délai d'accès à la formation



Test de positionnement de maîtrise de la langue française et entretien oral : Compréhension du langage, capacité à effectuer un compte rendu par oral et par écrit - Niveau B1 du CECRL
Test de maîtrise des 4 opérations de base en mathématiques et de logique.
Entretien individuel de motivation et de positionnement.
Délai d'accès : 6 semaines

Modalités de l'action et type de formation

- ✓ Formation en présentiel et distanciel synchrone
- ✓ Type d'action : action de formation

Durée de la formation

Parcours TP A2SP | 550h

Soit 410 heures en centre et 140 heures en stage d'immersion en entreprise.

Il est possible de bénéficier d'une adaptation de parcours si :

- Le candidat est titulaire du SST, en cours de validité,
- Le candidat est détenteur d'un avis de formation initiale ou attestation de formation de recyclage du BS-BE manœuvre,
- Le candidat est détenteur du diplôme SSIAP 1, en cours de validité, et si nécessaire, des attestations de recyclage ou de remise à niveau.

Contenu de la formation

Module : ACCUEIL ET CONTRACTUALISATION (7h)

Module : SECOURISME SAUVETEUR(EUSE) SECOURISTE DU TRAVAIL ET GESTES ÉLÉMENTAIRES DE PREMIERS SECOURS (14h)

Module | Techniques professionnelles constitutives du CCP1 du titre professionnel A2SP (112h) | Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité :

- Socle de base des aptitudes professionnelles en sécurité privée
- Assurer un accueil physique et téléphonique de qualité en sécurité privée | Contrôler l'accès à l'aide de dispositifs technologiques et de matériels de détection | Prévenir les situations conflictuelles, menaçantes ou les traiter | Contribuer au suivi de l'activité sur le site d'exploitation

Module | Techniques professionnelles constitutives du CCP2 du titre professionnel A2SP (112h) | Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche de prévention et de protection contre les risques et les menaces :

- Prévenir les situations génératrices de risques et intervenir si nécessaire | Détecter des comportements suspects ou des actes malveillants et réagir de manière appropriée | Réaliser l'ensemble des actions en réponse à une anomalie ou à une alarme

Module | Techniques professionnelles constitutives du CCP3 du titre professionnel A2SP (84h) | Assurer une prestation de surveillance humaine sur des sites sensibles dans une démarche de protection renforcée et Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux personnes – Niveau 1 :

- Prévenir et réagir face à des problèmes incendie dans des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur | Surveiller un site dit « sensible » et intervenir de manière appropriée à la situation

Dates de la formation et lieu



TP A2SP 1 : du 17/02/25 au 23/06/25
TP A2SP 2 : du 14/03/25 au 15/07/25
TP A2SP 3 : du 20/06/25 au 31/10/25
TP A2SP 4 : du 20/10/25 au 24/02/26



ASSOCIATION G7 :
 4, Avenue de Colmar | 68100 MULHOUSE
Horaires : 8h30 – 12h30 et 13h30 – 16h30

Module : HABILITATION BS/BE MANOEUVRE (14h)

Module : PRÉPARATION A L'INTÉGRATION EN STAGE / TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI / ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI / CAPITALISATION DES COMPÉTENCES DANS MON ORIENT'EST (25h)

Module : PERIODE D'APPLICATION EN ENTREPRISE Mise En pratique des apprentissages du parcours TP A2SP (Périodes d'immersion CCP1&CCP2 : 70h et CCP3 : 70h)

Module : PREVENTION CONTRE LE HARCELEMENT SEXUEL ET LE SEXISME (7h)

Module : ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE / CONCRETISATION DU PROJET PROFESSIONNEL (Tout au long du parcours)

Module : PREPARATION A L'EXAMEN / VALIDATION FINALE / EXAMEN TP A2SP (28h)

Module : BILAN DE FORMATION / POSITIONNEMENT FINAL / FORMALISATION DU POST-ACTION (7h)

Méthodes et modalités pédagogiques :



- ✓ Alternance d'apports théoriques et pratiques sur plateau technique et PC sécurité.
- ✓ Démonstration en temps réel des gestes professionnels, puis démonstration commentée par le formateur technique qualifié dans le métier.
- ✓ Phase d'apprentissage collective puis mise en situation individuelle de chaque stagiaire.
- ✓ Jeux de rôle et mise en situation filmée permettant le « feedback » du groupe et du formateur.
- ✓ Accompagnement personnel et individualisé tout au long de la formation.
- ✓ Enrichissement et capitalisation des connaissances et des compétences acquises dans MON ORIENT'EST.
- ✓ Mise à disposition des supports pédagogiques.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats



- ✓ La mesure des acquisitions se fait en continu, sur la base de QCU et QCM à l'aide de l'outil QUIZZBOX (système de vote interactif). Évaluation continue par module et tout au long du parcours et évaluation en cours de formation.
- ✓ A l'issue de la phase d'immersion, chaque stagiaire décrira dans son « Dossier Professionnel » par activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles vécues en rapport direct et étroit avec le titre professionnel Agent de Sûreté et de Sécurité Privée. Ce document servira de support lors de la session de validation finale
- ✓ Feuilles de présence | Formulaires d'évaluation de la formation | Certificat de réalisation de l'action de formation

Ressources techniques et pédagogiques



- Accueil des apprenants dans une salle dédiée. Documents supports de formation projetés.
- ✓ Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation.
- ✓ Livret de suivi de la formation | Accès à la plateforme DIGIFORMA | PC portables | Accès internet fibre | Système informatisé de vote interactif QUIZZBOX
- ✓ MATÉRIELS SPÉCIFIQUES POUR LES FORMATIONS DE SECOURS AUX PERSONNES : Un mannequin nourrisson, un mannequin enfant, un mannequin adulte, divers outils de simulation...
- ✓ MATÉRIELS SPÉCIFIQUES POUR LES FORMATIONS EN SECOURS INCENDIE : SSI, détecteurs d'incendie, extincteurs...
- ✓ PC SÉCURITÉ DEDIE A LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE DES MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ validé et habilité.

Modalités de certification



L'obtention du certificat de Sauveteur Secouriste du travail et du diplôme de « Service Sécurité Incendie et Assistance aux Personnes de niveau 1 (SSIAP1) » sont requis pour l'évaluation finale et l'obtention du titre professionnel Agent de sûreté et de sécurité privée :

VALIDATION SST : Aptitude formulée par le formateur à l'issue du module | Évaluation sous forme de cas concrets, validée par un moniteur recyclé et agréé de la CARSAT | Avoir réalisé correctement les gestes de secours. Remise d'une carte Sauveteur Secouriste du Travail.

VALIDATION SSIAP1 : L'examen SSIAP1 se déroulera sur 2 épreuves : Une épreuve écrite QCM | Une épreuve pratique (ronde avec anomalies et découverte d'un sinistre), questions complémentaires du jury, rédaction d'une main courante relatant les événements. Le candidat sera certifié s'il obtient au moins 12/20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique | Délivrance d'un diplôme de qualification SSIAP1 pour les candidats certifiés.

VALIDATION Habilitation électrique BS/BE : Aptitude formulée par le formateur à l'issue du module | Contrôle des connaissances QCM 20 questions | Fiche individuelle d'appréciation de la formation.

Pour l'obtention du Titre Professionnel Agent de Sûreté et de Sécurité Privée, les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- D'une mise en situation professionnelle complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire
- d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

Les candidats seront soumis à une évaluation finale (Session d'examen), qui valide l'acquisition des compétences : QUESTIONNAIRE PROFESSIONNEL – Durée 00h45mn | MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE – Durée 01h30mn | ENTRETIEN TECHNIQUE – Durée 00h15mn | ENTRETIEN FINAL – Durée 00h10mn

Pour le Titre Professionnel Agent de Sûreté et de Sécurité Privée, la formulation des résultats est effectuée par la DREETS : Un parchemin est attribué au candidat ayant obtenu le titre complet. Un livret de certification est remis au candidat en réussite partielle.

Diplôme de TP - Agent de sûreté et de sécurité privée inscrit au RNCP sous :

N° RNCP ou RS | Certificateur | Date d'enregistrement : RNCP40298 | MINISTRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION | 01-03-2025

Accessibilité PSH :



Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours. Pour toute demande particulière, merci de contacter notre référente Handicap, Mme Catherine BALDENWECK, à l'adresse suivante : catherine.baldenweck@associationg7.fr ou par téléphone au 03 89 06 21 22.

Indicateurs de résultats :

Taux de réussite 2024 : (Selon le nombre de candidats présentés à l'examen)

TP A2PS | **90,63%**
SSIAP1 | **94,44%**
SST | **100%**
Habilitation BS/BE | **100%**

Intervenants(es) :



Formateurs professionnels extérieurs d'ORFA SERVICES issus du domaine professionnel disposant d'une connaissance approfondie du domaine de la sécurité, d'une expérience professionnelle en matière de sécurité et de solides compétences pédagogiques. Formateurs-trices référents(es) en capacité d'assurer l'accompagnement individualisé des participants tout au long de la formation (accompagnement, recherche de stage, TRE, accompagnement vers l'emploi...).

Taux d'abandon : **2,70%**

Taux d'insertion global dans l'emploi : **81,82% à 3 mois**

Taux d'insertion dans le métier visé : **75,76% à 3 mois**

Taux de satisfaction : **100%** (Critères « Très satisfait » et « Satisfait »)

Débouchés et suite de parcours :



A l'issue de la formation, les stagiaires titulaires des certifications visées et de l'aptitude professionnelle, seront capable de mettre en œuvre les mesures indispensables pour prévenir à la fois les risques liés à la malveillance et/ou à l'incendie.

Secteurs d'activités :

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- les activités industrielles : usines, entrepôts, zones d'activité ; et
- les activités tertiaires et commerciales : administration publique, banques, bureaux, hôpitaux, hôtels, parkings, grands rassemblements, magasins, centres commerciaux, etc.
- les sites sensibles : sites industriels à risque (SEVESO), sites confidentiels (nucléaires, défense...), sites à haute fréquentation (ex. : espaces de loisirs, manifestations culturelles), sites classés de type ERP et IGH, sites stratégiques (SAIV), sites portuaires, sites hospitaliers...

Type d'emplois accessibles :

- agent de sécurité qualifié
- agent de sécurité confirmé
- agent de sécurité mobile
- agent de sécurité magasin pré-vol
- agent de sécurité magasin vidéo
- agent de sécurité magasin arrière-caisse
- agent de sécurité filtrage
- agent des services de sécurité incendie
- agent de prévention et de protection incendie industriel
- équipier d'intervention incendie industriel

Suite de parcours :

Poursuite possible dans la filière sécurité privée en passant les diplômes de management ou de prévention des risques (BTS).



ASSOCIATION G7
4, Avenue de Colmar | 68100 MULHOUSE
Tél. : 03 89 06 21 22 | Fax : 03 89 06 50 66
Nathalie PETITDEMANGE
nathalie.petitdemange@associationg7.fr
Naima NADOUR
naima.nadour@associationg7.fr

**Organisation de deux Informations Collectives
par mois – Dates nous consulter**